

# TAUX DE TAXES FONCIÈRES ET DE SERVICES - 2014

Taxe foncière générale totale : 0.7900 \$ du 100\$ d'évaluation.

Taxe pour la Sûreté du Québec : taux fixe par fiche avec au moins un logement : 108.30 \$  
 Taxe pour la Sûreté du Québec : taux fixe par fiche sans logement : 36.65 \$

Tarif de compensation pour le service incendie :

Catégorie d'immeubles	Nombre d'unités
Immeubles avec logement et autres	1
Terrains vacants	0.4
Valeur d'une unité	104.15\$

Tarif de compensation pour le service d'enlèvement, de transport et de disposition des ordures ménagères et recyclables.

UTILISATEUR	SERVICE : MATIÈRES RÉSIDUELLES ET MATIÈRES RECYCLABLES
Résidence	192.73 \$
Chalet	164.55 \$
Chalet ayant une résidence	142.50 \$
Commerce	625.18 \$
Camping	1956.02 \$
Roulotte	93.57 \$

Tarif de compensation pour le service de vidange, de collecte, de transport et de valorisation des boues septiques.

UTILISATEUR	TAUX DE COMPENSATION
Résidence principale	115.33 \$
Saisonnier	82.33 \$
Fosses scellées	53 \$ montant sans transport, vidange et collecte. Lors de la vidange un montant sera facturé selon le règlement 173-05 de la municipalité

Tarif de compensation pour le remboursement du règlement d'emprunt no 228-2012 (épandeur, chasse-neige et système de transfert d'équipement).

Catégorie d'immeubles	Nombre d'unités
Immeubles résidentiels	1
Immeubles locatifs 2 à 5 unités	1
Unités commerciales	1
Terrains vacants et autres	0.5
Valeur d'une unité	15.50\$

Tarif de compensation pour le remboursement du règlement d'emprunt no 198-2009 (camion autopompe citerne).

Catégorie d'immeubles	Nombre d'unités
Immeubles avec logement	1
Terrains vacants et autres	0.4
Valeur d'une unité	38.50 \$

Nathalie Lewis  
 Directrice générale  
 Secrétaire-trésorière